



CHSCT du 10 octobre 2014

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Président,

Lors du CTP ministériel qui s'est tenu le 6 octobre les ministres ont confirmé leurs choix. La France s'inscrit totalement dans les politiques d'austérité mises en œuvre au titre du pacte budgétaire européen et dans la soumission de l'État à la tyrannie des marchés financiers. Ainsi ont été annoncées au niveau ministériel 2546 suppressions d'emplois en 2015 (30000 en dix ans) et 2,3% en moins de crédit de fonctionnement.

Les conditions de travail de tous les collègues se dégradent inexorablement. Les réorganisations et restructurations qui s'enchaînent n'améliorent pas les choses. Elles sont engagées et mises en œuvre pour répondre aux mesures d'austérité appliquées à nos services et aucunement pour améliorer le service public informatique ni pour répondre aux besoins des utilisateurs et partenaires.

Cette politique conduit à des situations intenable sur la durée qui entraînent d'autres restructurations à peine les premières mises en place ! L'annonce cette semaine d'une réorganisation des missions des DISI sièges en est l'illustration. Les personnels constatent cette dérive et se demandent où vont nos services. Un climat réel d'insécurité s'installe qui entraîne, au delà de l'inquiétude, une véritable souffrance au travail.

Quelques exemples pour illustrer nos propos :

- Sur l'assistance : la situation des CID ne s'améliore pas. Entre les surcharges de travail, les emplois non remplacés, les CID excentrées sans cadre A, la question indemnitaire non résolue, les personnels ont du mal à assurer leur mission. Sans parler des conditions matérielles qui n'arrangent pas les choses. Nous y reviendrons au cours de ce CHS.
- Sur l'AT Part : l'augmentation des tâches et des applications qui n'étaient pas dans le périmètre de départ de l'AT génère une surcharge de travail et ne permet plus d'assurer correctement nos missions initiales.
- Sur le développement : le doute s'installe entre le discours officiel de la direction sur la réinternalisation des projets et ce qui est proposé réellement aux ESI.

A ce constat s'ajoutent, ici ou là, des remises en cause de certaines mesures dont bénéficiaient les personnels qui sont vécues comme des brimades (astreintes imposées, délai de route, restriction sur la participation aux concours...). De plus des réorganisations de service sont mises en œuvre, pour ne pas dire imposées, sans réelle concertation avec les personnels. Ce n'est pas de cette manière que l'on crée les meilleures conditions de travail.

Pour la CGT la question des emplois et des moyens de fonctionnement est primordiale. La politique menée depuis plusieurs années nous conduit dans l'impasse.